

LA MER EN DÉBAT

**DÉBAT PUBLIC ORGANISÉ PAR LA
COMMISSION NATIONALE DU DÉBAT PUBLIC**

CONTRIBUTION

Sauver l'océan, le climat et les emplois

16 FEVRIER 2024



L'océan n'a jamais été aussi exsangue, le climat jamais aussi dérégulé, la pêche artisanale jamais aussi précaire. À l'occasion de ce débat public absolument majeur pour l'avenir de l'océan, BLOOM formule une série de recommandations et appelle le gouvernement à établir une planification maritime à la hauteur des enjeux climatiques et environnementaux actuels et à prendre des mesures ambitieuses pour engager la transition écologique et sociale de la pêche française, afin de sortir d'un modèle productiviste où la pêche industrielle, financée par l'argent public, alimente les entreprises de la grande distribution en poisson à bas coût au détriment des écosystèmes marins, du climat et de la justice sociale.

L'océan est aujourd'hui au bord de l'effondrement : surexploitation chronique des populations de poissons, destruction des écosystèmes marins, pollutions diverses, canicules marines, multiplication des « zones mortes » privées d'oxygène, acidification... Plus d'un tiers des mammifères marins sont actuellement menacés et on estime que [seul 3% de l'espace marin mondial est épargné par la pression humaine](#). En Atlantique Nord, [la biomasse des espèces marines de prédateurs a chuté de plus de 90% depuis 1900](#) et l'Agence européenne de l'environnement alerte sur le fait que [plus de 80% des eaux européennes subissent une forte perte de biodiversité](#). Par ailleurs, [l'institut européen Copernicus](#) a indiqué ce 8 février 2024 que la température mondiale a été en moyenne 1,5°C plus élevée au cours des douze derniers mois par rapport à la période préindustrielle.

Face à cette perte de biodiversité extrême et à un dérèglement climatique chaque jour plus effrayant, **le secrétaire général des Nations unies António Guterres soulignait en 2022 que le maintien du statu quo confine à une « [abdication criminelle](#) »**, tandis que [le GIEC et l'IPBES établissaient dans un rapport conjoint de 2021](#) sur la biodiversité et le changement climatique que « *le renforcement mutuel du changement climatique et de la perte de biodiversité signifie que pour résoudre de manière satisfaisante l'un ou l'autre problème, il faut tenir compte de l'autre* ».

Dans ce contexte d'urgence, l'avenir de l'océan est crucial. En effet, l'océan représente à la fois un trésor de biodiversité et un allié majeur dans la lutte contre le dérèglement climatique : il joue un véritable rôle de thermostat planétaire en produisant la moitié de l'oxygène terrestre et en absorbant plus de 90% de l'excès de chaleur émis par les activités humaines et jusqu'à un tiers de nos émissions de CO₂. Or, comme le souligne le panel intergouvernemental d'experts sur la biodiversité (IPBES), [la pêche industrielle est l'activité ayant eu l'impact le plus important sur la biodiversité marine et la santé de l'océan au cours des cinquante dernières années](#).

Il y a donc urgence à protéger les écosystèmes marins et à engager la transition du secteur de la pêche. Mais, alors que des [recommandations scientifiques claires et des objectifs internationaux, européens et français précis ont été établis](#) pour développer un réseau cohérent et efficace d'aires



marines protégées préservées de toute pêche industrielle, [la France accuse un retard considérable en la matière en faisant la promotion d'une « écologie à la française » inefficace](#). Par ailleurs, les recherches menées par un groupement de recherche constitué de chercheurs de L'Institut Agro, de l'AgroParisTech et de l'EHESS-CNRS ont mis en lumière [le bilan catastrophique, à tout point de vue, de la pêche industrielle française](#): à eux seuls, les chalutiers français raclent chaque année, en Atlantique, Manche et Mer du Nord, une moyenne de 600.000 km² de fonds marins, une superficie équivalente en ordre de grandeur à celle de la France métropolitaine. En outre, les chalutiers et senneurs de fond industriels français sont responsables de 84% de la surexploitation des stocks de poissons, de 50% des captures de juvéniles et de 90% de l'abrasion des fonds marins de la flotte de pêche française. Pourtant, [le soutien à cette flotte de pêche industrielle se poursuit à coup de subventions publiques massives, faisant perdurer un modèle économique destructeur](#). En 2021, ce sont 63% des subventions publiques qui ont été allouées aux exonérations sur les carburants, et qui sont ainsi parties en fumée en bénéficiant principalement aux pêches industrielles, sans engager la moindre réforme structurelle. Le bilan de cette politique publique est atterrant : les chalutiers et senneurs de fond industriels ont reçu deux fois plus de subventions publiques par kilo débarqué que les autres types de pêche, et ce alors qu'ils sont trois à quatre fois moins rentables par rapport au capital investi et qu'ils créent deux à trois fois moins d'emplois.

Ce constat, sans appel, nous oblige : la France doit changer de cap pour protéger ses écosystèmes marins et orienter les subventions publiques vers la pêche artisanale, au bord de l'abîme. En effet, alors que les navires de pêche de moins de 25 mètres représentent 97% de la flotte et 83% de l'emploi, ces derniers peinent à avoir accès aux quotas de pêche, accaparés par [la grande pêche industrielle qui débarque 49% des captures](#), et sont soumis à la [concurrence déloyale de méga chalutiers](#) qui opèrent le long des côtes et laissent un désert dans leur sillage. Dans ce contexte, [les pêcheurs artisans se mobilisent avec BLOOM](#) pour restaurer la justice sociale et l'équité dans la répartition des quotas de pêche, tandis que [le Comité régional des pêches de Normandie](#) demande à réserver la Manche aux navires de moins de 25 mètres.

Mais, à rebours de ces propositions pour allier justice sociale et volontarisme écologique, [le Président de la République Emmanuel Macron](#) et [le Président de la région Bretagne Loïg Chesnais-Girard](#) résumant tous deux, en s'alignant sur le discours des lobbies de la pêche industrielle, et notamment sur celui de l'[UAPF](#) et d'[Europêche](#), la question de la transition sociale et écologique de la pêche à une question de moteurs à hydrogène. Une façon de perpétuer sur fonds public, sous couvert de "décarbonation" et en faisant main basse sur la taxe éolienne, un modèle de pêche destructeur des écosystèmes, des emplois, du climat et des finances publiques au profit de la grande distribution.



Dans le cadre de ce débat public, de la révision de la « Stratégie nationale Mer et Littoral » et des élections européennes, BLOOM a établi des recommandations pour [« ramener l’océan à la vie »](#) et dressé une liste de [« 15 points pour sauver l’océan, le climat et les emplois »](#). Voici, dans le contexte de la révision des documents stratégiques de façade, un résumé de ces propositions essentielles à la sauvegarde du milieu marin et à la défense de la justice sociale dans le secteur de la pêche :

1. **Désarmer les bulldozers des mers d’ici 2030** : engager la transition du secteur de la pêche en « déchalutisant » les flottes européennes.
2. **Créer de véritables aires marines protégées** : les préserver de toute infrastructure et activité industrielle, et placer 10 % de nos eaux sous « protection stricte ».
3. **Arrêter de subventionner la destruction de l’océan** : mettre fin aux aides publiques soutenant des activités néfastes.
4. **Défendre la pêche artisanale** : attribuer les quotas de pêche en priorité aux navires de moins de 12 mètres utilisant des arts dormants (casiers, lignes, filets, etc.).
5. **Exclure immédiatement les méga chalutiers de nos littoraux** : interdire aux bateaux de plus de 25 mètres d’opérer dans les eaux côtières.
6. **Sortir de l’aquaculture non durable et notamment celle dépendante de la pêche minotière** : interdire l’élevage d’espèces carnivores ou invasives et autoriser sur les littoraux uniquement les projets aquacoles d’algoculture et de coquillages (huîtres, moules, etc.).
7. **Promouvoir une représentation équitable de la petite pêche face aux lobbies industriels** : garantir à la pêche artisanale une représentation équitable et proportionnelle à son importance sociale auprès des instances européennes et nationales.
8. **S’assurer que les énergies renouvelables respectent les écosystèmes marins et la petite pêche** : interdire les projets éoliens dans les aires marines protégées et sur des écosystèmes vulnérables, favoriser des implantations éloignées des côtes pour préserver la pêche artisanale et modifier la répartition de la taxe éolienne.
9. **Mettre fin à la pollution plastique, notamment celle causée par la pêche** : garantir une réduction des impacts environnementaux des produits en plastique sur l’ensemble de leur cycle de vie en prévenant leur abandon, perte et rejet en mer.

Le détail de ces propositions est à retrouver [ici](#) et [ici](#).